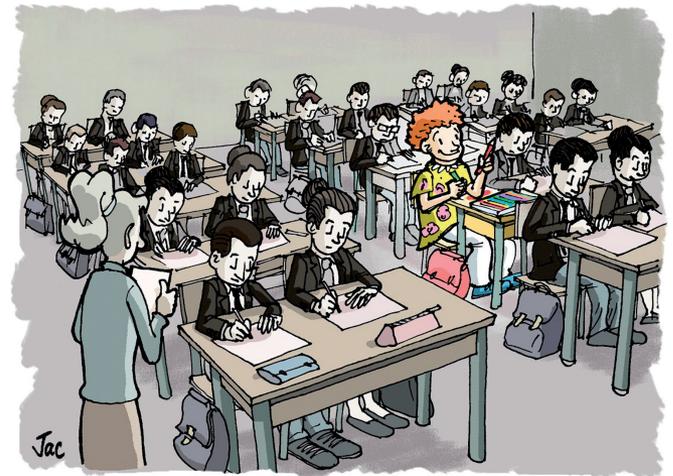


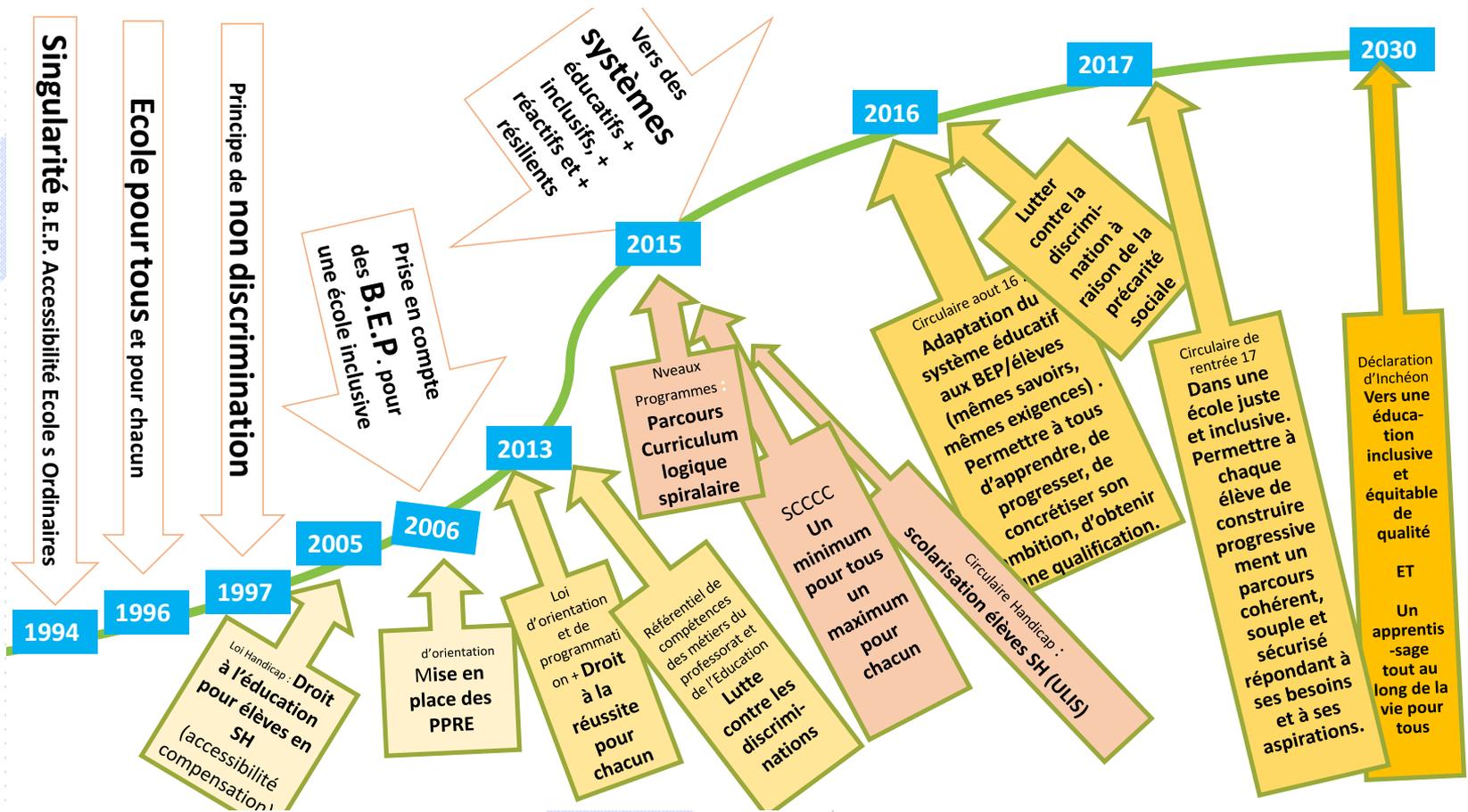
# PRINCIPES DE L'ÉCOLE INCLUSIVE

# L'inclusion!

*Au fait, c'est quoi l'inclusion?*

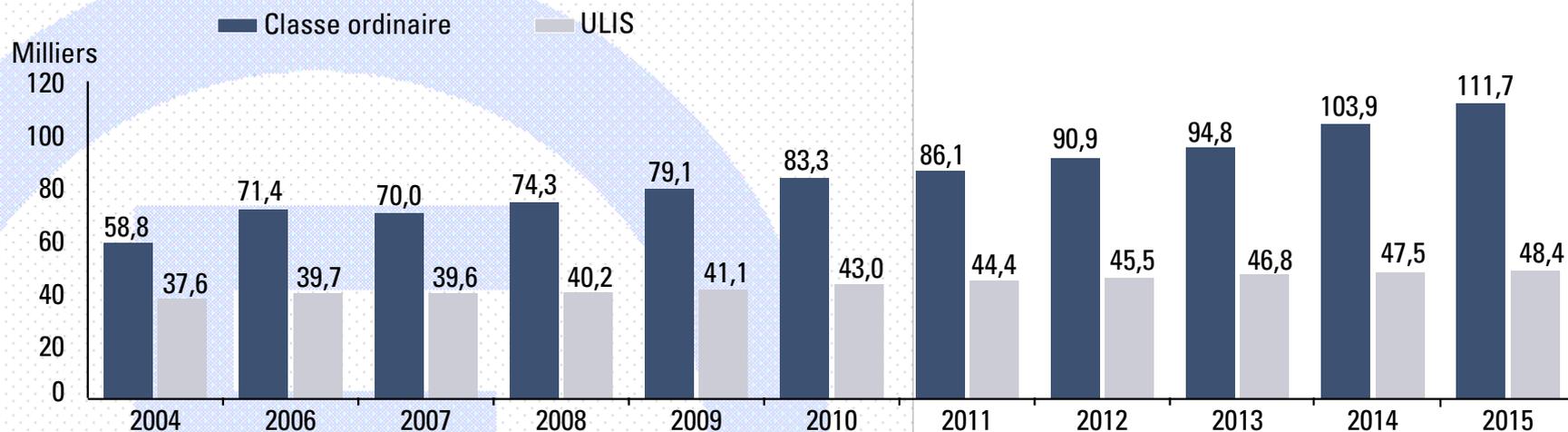


# PRINCIPES DE L'ÉCOLE INCLUSIVE



# PRINCIPES DE L'ÉCOLE INCLUSIVE

Évolution des modes de scolarisation des élèves handicapés dans le premier degré, en milliers.



## 1. Accompagner les familles et les élèves

- Un accueil croissant d'élèves en situation de handicap à l'École

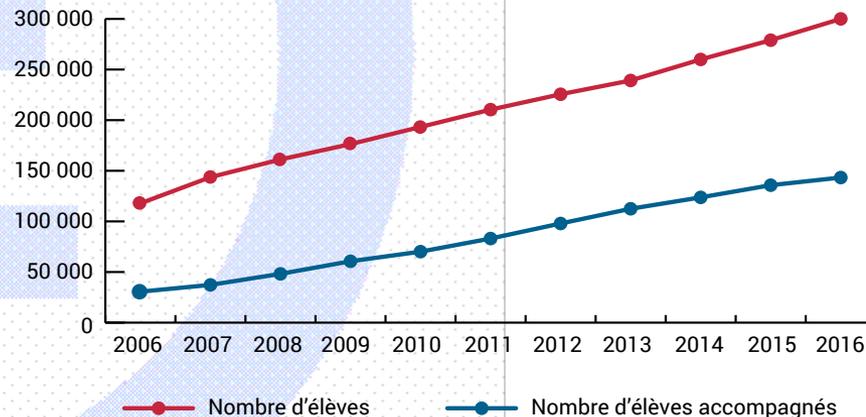
**172 145**  
dans le premier degré

**128 670**  
dans le second degré

- Le renforcement de l'accompagnement humain et transformer les modalités d'accompagnement des élèves et l'organisation des accompagnants, et professionnaliser les accompagnants pour gagner en qualité.

8 068 emplois sont donc créés pour accueillir plus d'enfants et améliorer les conditions de leur scolarité.

Évolution du nombre d'élèves en situation de handicap et de l'accompagnement



# PRINCIPES DE L'ÉCOLE INCLUSIVE

## 3 Répartition selon la déficience des élèves en situation de handicap en 2015-2016

Déficiences	Milieu ordinaire					Établissements spécialisés (2)		
	Premier degré		Second degré		Ensemble	Hospitaliers	Médico- sociaux	Ensemble
	Classe ordinaire	ULIS	Classe ordinaire	ULIS				
Troubles intellectuels et cognitifs	32 653	36 395	17 086	25 601	111 735	724	36 072	36 796
Troubles du psychisme	28 379	4 588	16 344	3 271	52 582	4 451	16 583	21 034
Troubles du langage et de la parole	18 137	2 313	23 166	2 996	46 612	221	1 349	1 570
Troubles auditifs	3 344	745	2 922	575	7 586	4	2 717	2 721
Troubles visuels	2 265	251	2 286	264	5 066	5	483	488
Troubles viscéraux	2 213	147	1 535	127	4 022	369	75	444
Troubles moteurs	9 194	1 066	11 083	1 224	22 567	607	2 663	3 270
Plusieurs troubles associés	10 311	2 537	5 212	1 760	19 820	1 090	8 615	9 705
Autres troubles	5 186	319	3 241	242	8 988	618	1 891	2 509
Polyhandicap (1)						51	1 126	1 177
	<b>111 682</b>	<b>48 361</b>	<b>82 875</b>	<b>36 060</b>	<b>278 978</b>	<b>8 140</b>	<b>71 574</b>	<b>79 714</b>

© DEPP

► **Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé.**

1. N'existe que dans les établissements hospitaliers ou médico-sociaux.
2. Hors jeunes accueillis et scolarisés pour de courtes périodes.

# L'ÉCOLE INCLUSIVE : UNE PRIORITÉ NATIONALE

Simplification des démarches,  
amélioration des parcours et renforcement humain :

Plus de  
**300 000**  
élèves en situation  
de handicap accueillis  
à l'École



## SOUTENIR

- ☑ Informer avec la cellule Aide handicap École

☎ **0810 55 55 00**

aidehandicapecole  
@education.gouv.fr

- ☑ Définir le scénario de scolarisation de chaque enfant avec la Maison départementale des personnes handicapées
- ☑ Mettre en place pour chaque élève un projet personnalisé de scolarisation (PPS) – scolarisation individuelle ou collective, en milieu ordinaire ou en établissement médico-social ; avec aménagements ou matériels particuliers, avec ou sans accompagnement humain
- ☑ Aménager les épreuves du bac  
**40 967** candidats concernés en 2017

## ACCOMPAGNER

- ☑ Augmenter le nombre de structures d'accueil avec :
  - 8 354 unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis) pour les 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés.
  - 100 000 enfants accueillis dans les unités d'enseignement rattachées aux établissements médicosociaux

## RENFORCER

- ☑ Renforcer la formation des enseignants spécialisés
- ☑ Renforcer la qualité de la scolarisation de la maternelle à l'université, grâce au 4<sup>e</sup> plan autisme
- ☑ Renforcer les outils numériques

- ☑ Augmenter le recrutement  
**+ 8 068** emplois pérennes d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) en 2017

☑ Au total, plus de  
**80 000 accompagnants** ;  
**50 000 contrats aidés**  
et **30 000 AESH**

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

# Permettre à l'École de la République d'être pleinement inclusive

Communiqué de presse - Jean-Michel Blanquer - 04/12/2017

## ➔ Mieux informer, former et accompagner les enseignants

- ▶ Une formation initiale et continue renforcée sur la compréhension du handicap et les adaptations scolaires ;
  - ▶ Un colloque national sur la question de "L'attention : un besoin éducatif particulier, sciences cognitives et adaptations scolaires innovantes et créatives" sera organisé au premier semestre 2018
- ### Multiplier et diversifier les modes de scolarisation

## ➔ Multiplier et diversifier les modes de scolarisation

- ▶ Création de 250 unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) supplémentaires durant le quinquennat en lycées : voies générales, technologiques et professionnelles ;
- ▶ Doubler d'ici 2020 le nombre d'unités d'enseignement externalisées au sein de l'école (UEE) ;
- ▶ Démultiplier les partenariats territoriaux école/médico-social qui permettent la prise en compte des besoins éducatifs particuliers des élèves en situation de handicap ;

# Permettre à l'École de la République d'être pleinement inclusive

Communiqué de presse - Jean-Michel Blanquer - 04/12/2017

- ➔ **Adosser l'offre médico-sociale à l'école de la République (2018 à 2022)**
  - ▶ **Transformer progressivement les établissements médico-sociaux en plateformes de services et de ressources d'accompagnement des élèves handicapés** Veiller à ce que les élèves sortent de l'école avec un diplôme ou une certification professionnelle
- ➔ **Veiller à ce que les élèves sortent de l'école avec un diplôme ou une certification professionnelle**
  - ▶ **Aujourd'hui il y a 300 000 élèves handicapés scolarisés à l'école : 57% dans le primaire, 33% au collège et seulement 10% au lycée, qu'il soit général ou technique. Il faut donc :**
    - ✓ **Mieux prévenir l'échec scolaire ;**
    - ✓ **Simplifier et aménager le passage d'examens ;**
    - ✓ **Conduire les élèves en situation de handicap vers une certification professionnelle ;**
    - ✓ **Développer des partenariats entre l'école et le secteur adapté pour faciliter les mises en situation professionnelle ;**
    - ✓ **Développer l'accessibilité numérique. Améliorer le recrutement et l'organisation du dispositif d'accompagnement des élèves handicapés**
- ➔ **Améliorer le recrutement et l'organisation du dispositif d'accompagnement des élèves handicapés**
- ➔ **Transformer durablement l'accompagnement des élèves en situation de handicap**

# PRINCIPES DE L'ÉCOLE INCLUSIVE



ED/WEF2015/MD/3  
Original anglais

Forum  
mondial sur  
l'éducation  
2015

## Déclaration d'Incheon

Éducation 2030 :  
Vers une éducation inclusive et  
équitable de qualité et un  
apprentissage tout au long de la vie  
pour tous



## DÉCLARATION DE SALAMANQUE ET CADRE D'ACTION POUR L'ÉDUCATION ET LES BESOINS SPÉCIAUX

Adoptés par la  
CONFÉRENCE MONDIALE  
SUR L'ÉDUCATION  
ET LES BESOINS ÉDUCATIFS SPÉCIAUX :  
ACCÈS ET QUALITÉ  
Salamanque, Espagne, 7-10 juin 1994



## Préconisations du Cnesco

en faveur d'une école inclusive  
pour les élèves en situation de handicap

12 février 2016

En partenariat avec :



# PRINCIPES DE L'ÉCOLE INCLUSIVE

## DÉCLARATION DE SALAMANQUE ET CADRE D'ACTION POUR L'ÉDUCATION ET LES BESOINS SPÉCIAUX

*Adoptés par la*

CONFÉRENCE MONDIALE  
SUR L'ÉDUCATION  
ET LES BESOINS ÉDUCATIFS SPÉCIAUX :  
ACCÈS ET QUALITÉ

Salamanque, Espagne, 7-10 juin 1994



Organisation des  
Nations Unies  
pour l'Éducation, la Science  
et la Culture



Ministère  
de l'Éducation  
et des Sciences  
Espagne

# DECLARATION DE SALAMANQUE POUR L'ÉDUCATION ET LES BESOINS ÉDUCATIFS SPÉCIAUX

- *Chaque enfant a des caractéristiques, des intérêts, des aptitudes et des besoins d'apprentissage qui lui sont propres.*
- *Les systèmes éducatifs doivent être conçus et les programmes appliqués de manière à tenir compte de cette grande diversité de caractéristiques et de besoins.*
- *Les personnes ayant des besoins éducatifs spéciaux doivent pouvoir accéder aux écoles ordinaires, qui doivent les intégrer dans un système pédagogique centré sur l'enfant, capable de répondre à ces besoins.*
- *Toute personne handicapé a le droit de faire connaître ses vœux en ce qui concerne son éducation.*

# DECLARATION DE SALAMANQUE POUR L'ÉDUCATION ET LES BESOINS EDUCATIFS SPECIAUX

- *L'école devrait accueillir tous les enfants, quelles que soient leurs caractéristiques particulières d'ordre physique, intellectuel, social, affectif, linguistique ou autre. Elle devrait recevoir aussi bien les enfants handicapés que les surdoués, les enfants des rues et ceux qui travaillent, les enfants des populations isolées ou nomade, ceux des minorités linguistiques, ethnique ou culturelle ainsi que les enfants d'autres groupes défavorisés ou marginalisés.*
- *Les besoins éducatifs spéciaux renvoie à tous les enfants et adolescents dont les besoins découlent de handicap ou de difficultés d'apprentissage.*
- *Le rôle de l'école est de trouver les moyens de réussir l'éducation de tous les enfants, y compris de ce qui sont gravement défavorisés.*

# DECLARATION DE SALAMANQUE POUR L'ÉDUCATION ET LES BESOINS ÉDUCATIFS SPÉCIAUX

- *Les besoins éducatifs ont comme point de départ que les différences humaines sont normales et que, par conséquent, l'apprentissage doit être adapté aux besoins de chaque enfant, au lieu d'obliger l'enfant à s'adapter à des hypothèses établies quant au rythme et à la nature du processus d'apprentissage.*
- *L'école doit reconnaître et prendre en compte la diversité des besoins des élèves, s'adapter à des styles et à des rythmes d'apprentissage différents et assurer une éducation de qualité grâce à des plans d'études, une organisation scolaire et une utilisation des ressources adaptées ainsi qu'à un partenariat avec la communauté.*

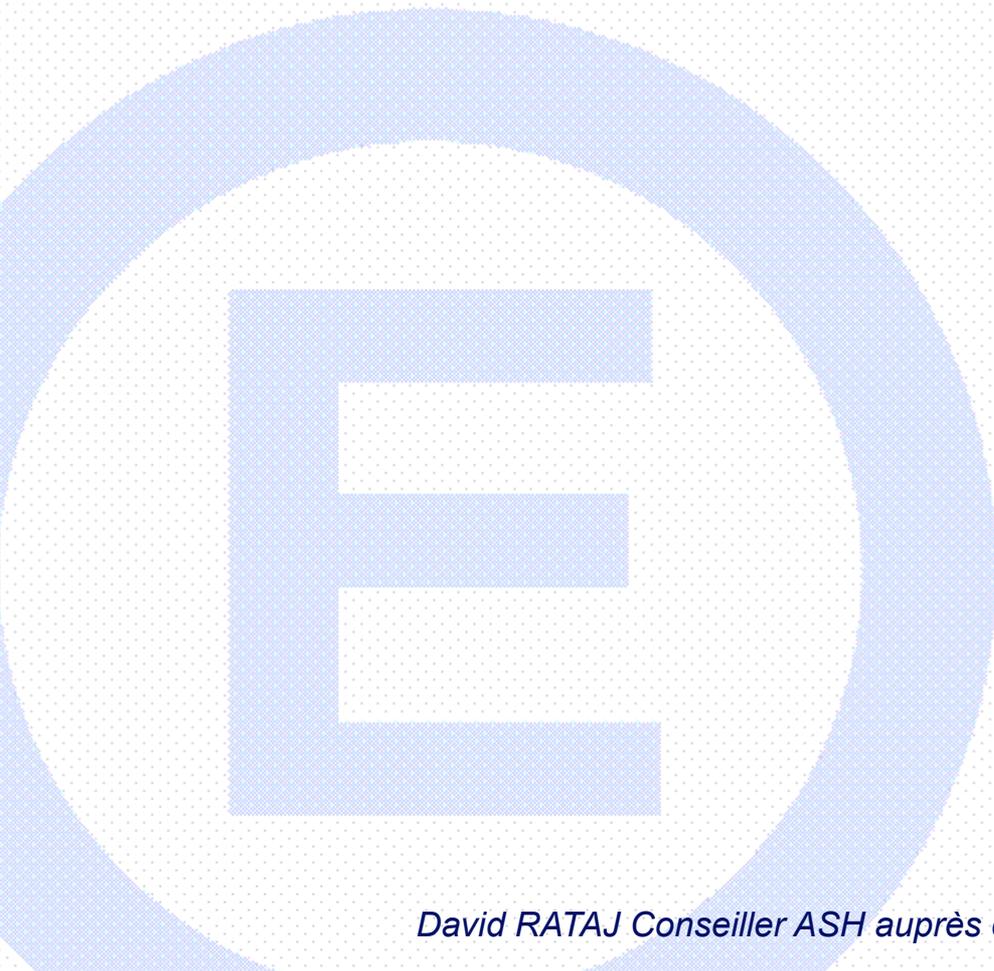
# DECLARATION DE SALAMANQUE POUR L'ÉDUCATION ET LES BESOINS ÉDUCATIFS SPÉCIAUX

- *L'acquisition des connaissances ne consiste pas seulement à recevoir une instruction formelle et théorique. Le contenu de l'enseignement devra viser haut et répondre aux besoins des individus, afin qu'ils puissent participer pleinement à son développement. L'enseignement devra être relié à l'expérience personnelle des élèves et à leurs préoccupations pratiques afin de mieux les motiver.*
- *Pour suivre les progrès de chaque enfant, il faudra revoir les méthodes d'évaluation. L'évaluation formative devra être intégrée dans le processus éducatif ordinaire, afin d'informer le professeur et l'élève du niveau d'apprentissage atteint, repérer les difficultés et d'aider les élèves à les surmonter.*

# DECLARATION DE SALAMANQUE POUR L'ÉDUCATION ET LES BESOINS ÉDUCATIFS SPÉCIAUX

- *Les directeurs d'école devraient être spécialement chargés de promouvoir une attitude positive dans tout l'établissement et de mettre en place une coopération efficace entre les maîtres responsables des classes et le personnel d'appui.*
- *Les élèves à besoins éducatifs spéciaux doivent être accompagnés dans de bonnes conditions à l'école. L'école devrait leur faciliter l'entrée dans la vie active et leur donner des savoir-faire qu'exige la vie quotidienne en les familiarisant avec les compétences de communication nécessaires à un adulte dans la société.*

# PRINCIPES DE L'ÉCOLE INCLUSIVE



 **cnesco**  
conseil national  
d'évaluation  
du système scolaire



**Préconisations du Cnesco**

**en faveur d'une école inclusive  
pour les élèves en situation de handicap**

**12 février 2016**

En partenariat avec :

 Avec le soutien du  
Secrétariat de l'éducation

 EUROPEAN AGENCY  
for Special Needs and Inclusive Education

 **Le café pédagogique**

# PRECONISATIONS DU CNESCO EN FAVEUR D'UNE ÉCOLE INCLUSIVE

- *Le projet d'une école inclusive énoncé par la loi de refondation de l'école de la République promulguée le 8 juillet 2013 stipule que "le service public de l'éducation veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans aucune distinction ».*
- *La scolarisation et l'acquisition des savoirs ne peuvent seules constituer une fin en soi ; le système scolaire fait encore souvent l'impasse sur la dimension existentielle de l'expérience scolaire, de la socialisation et de l'épanouissement personnel des élèves.*
- *La sécurisation du parcours scolaire de l'enfant et de l'adolescent doit être connectée aux différentes étapes de son parcours de vie, tant en amont (école maternelle et accueil préscolaire, accompagnement des parents) qu'en aval de la scolarité (ruptures de scolarité, accès difficile à l'enseignement supérieur)*

# PRECONISATIONS DU CNESCO EN FAVEUR D'UNE ECOLE INCLUSIVE

- *Les élèves en situation de handicap ont des besoins éducatifs au même titre que tout élève et sont à ce titre une composante de la diversité des profils scolaires. L'identification du handicap ne peut suffire, sans la prise en compte des besoins des élèves, pour déterminer le soutien adéquat à leur apporter et assurer la qualité de leur scolarisation.*
- *Considérer l'enfant en situation de handicap et pas seulement l'élève, et développer, pour lui comme pour les autres élèves, l'ensemble de ses capacités, sa participation aux différentes activités sociales, sa confiance en soi ; assurer son affiliation à la communauté scolaire et son épanouissement, et le préparer ainsi à une participation effective dans une société plurielle.*
- *Généraliser et accompagner l'usage des outils numériques et nomades disponibles sur le marché et associer des spécialistes pour les former (comme les ergothérapeutes) afin de faciliter un travail autonome des élèves en situation de handicap*

# PRECONISATIONS DU CNESCO EN FAVEUR D'UNE ECOLE INCLUSIVE

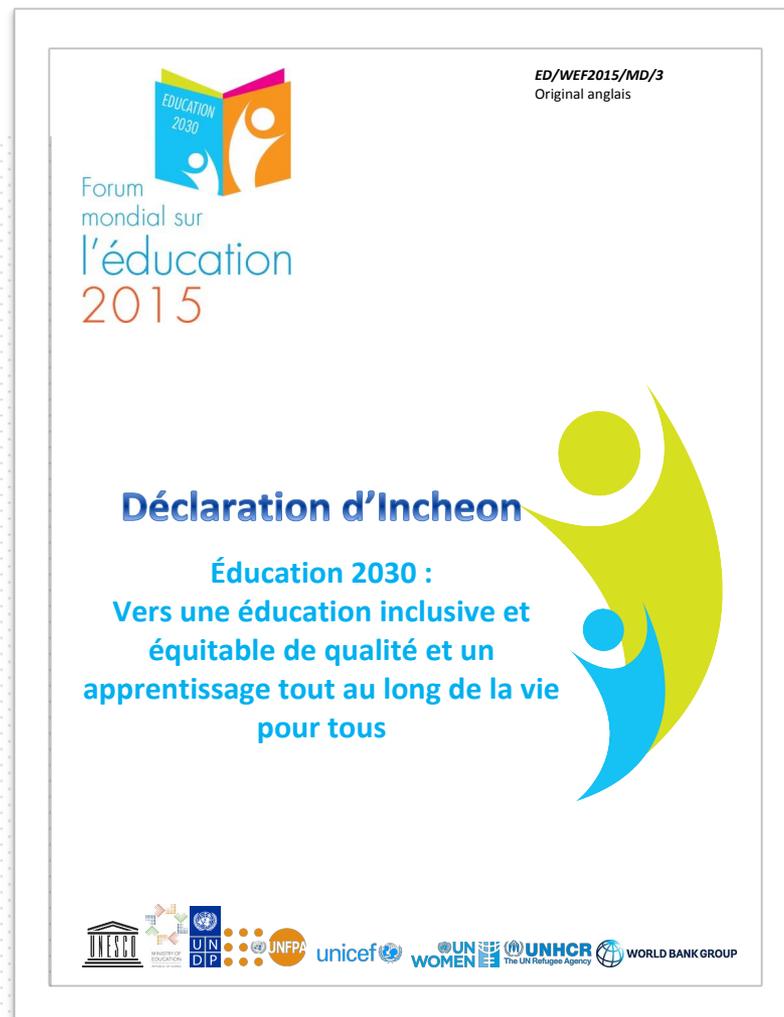
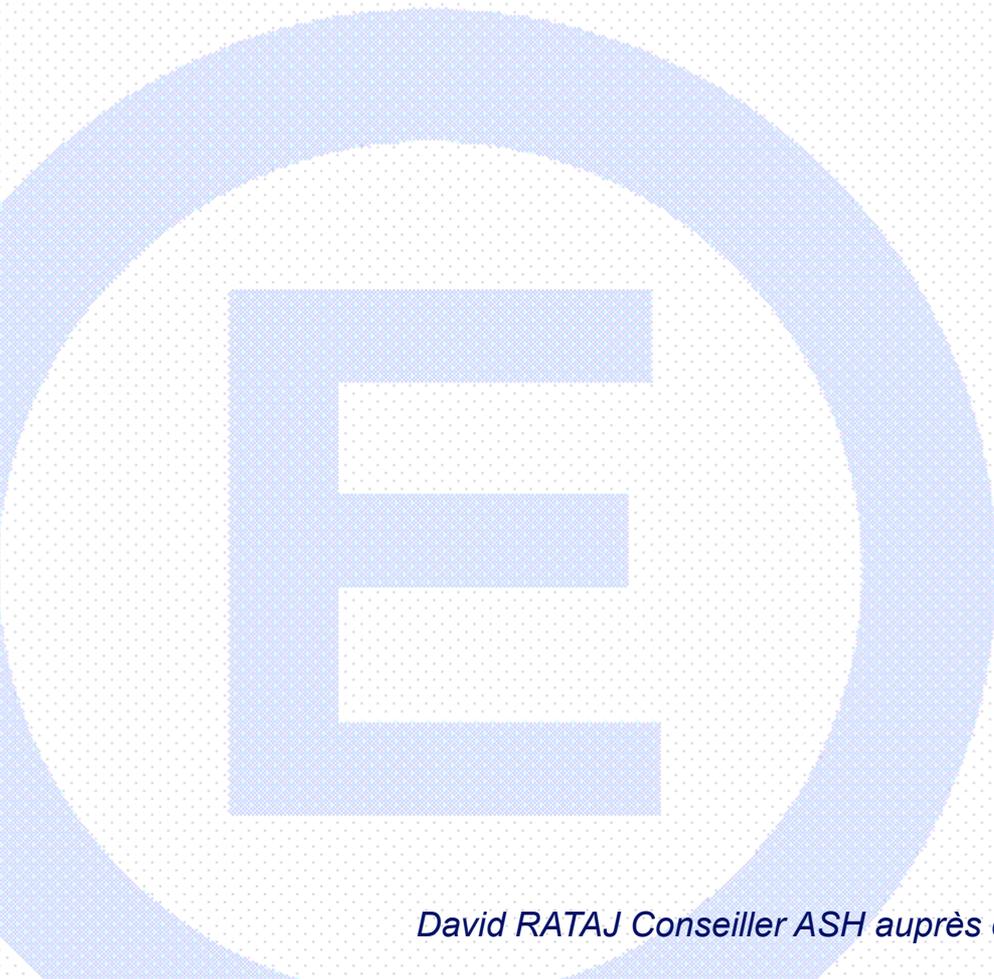
---

- *Renforcer dans les projets d'établissements la question du handicap.*
- *Former l'ensemble des élèves sur la question du handicap.*
- *Les besoins de chaque élève doivent être mieux identifiés par les enseignants pour que lui soit apporté le soutien adéquat en classe : travail en sous-groupes, utilisation des nouvelles technologies, diversification des tâches et des évaluations. Il peut être important de prendre appui sur le guide d'évaluation des besoins de compensation scolaire (GEVA-Sco<sup>2</sup>).*
- *Assurer pour les familles et pour les professionnels une meilleure lisibilité et une clarification des différents dispositifs, et des aides aux enfants en situation de handicap*

# PRECONISATIONS DU CNESCO EN FAVEUR D'UNE ECOLE INCLUSIVE

- *Soutenir les acteurs dans la différenciation et l'adaptation des pratiques en veillant à la précision des objectifs formulés dans les projets personnalisés de scolarisation (PPS) et des modalités d'application.*
- *Éviter les ruptures entre le collège et le lycée, et prévenir le décrochage scolaire, grâce à un suivi (cahier de liaison) et un système de tutorat (soit par un enseignant, soit par un élève) dans les établissements.*
-

# PRINCIPES DE L'ÉCOLE INCLUSIVE



**ED/WEF2015/MD/3**  
Original anglais



Forum  
mondial sur  
l'éducation  
2015

**Déclaration d'Incheon**

**Éducation 2030 :**  
**Vers une éducation inclusive et**  
**équitable de qualité et un**  
**apprentissage tout au long de la vie**  
**pour tous**





# DECLARATION D'INCHEON

## EDUCATION 2030 VERS UNE ECOLE INCLUSIVE

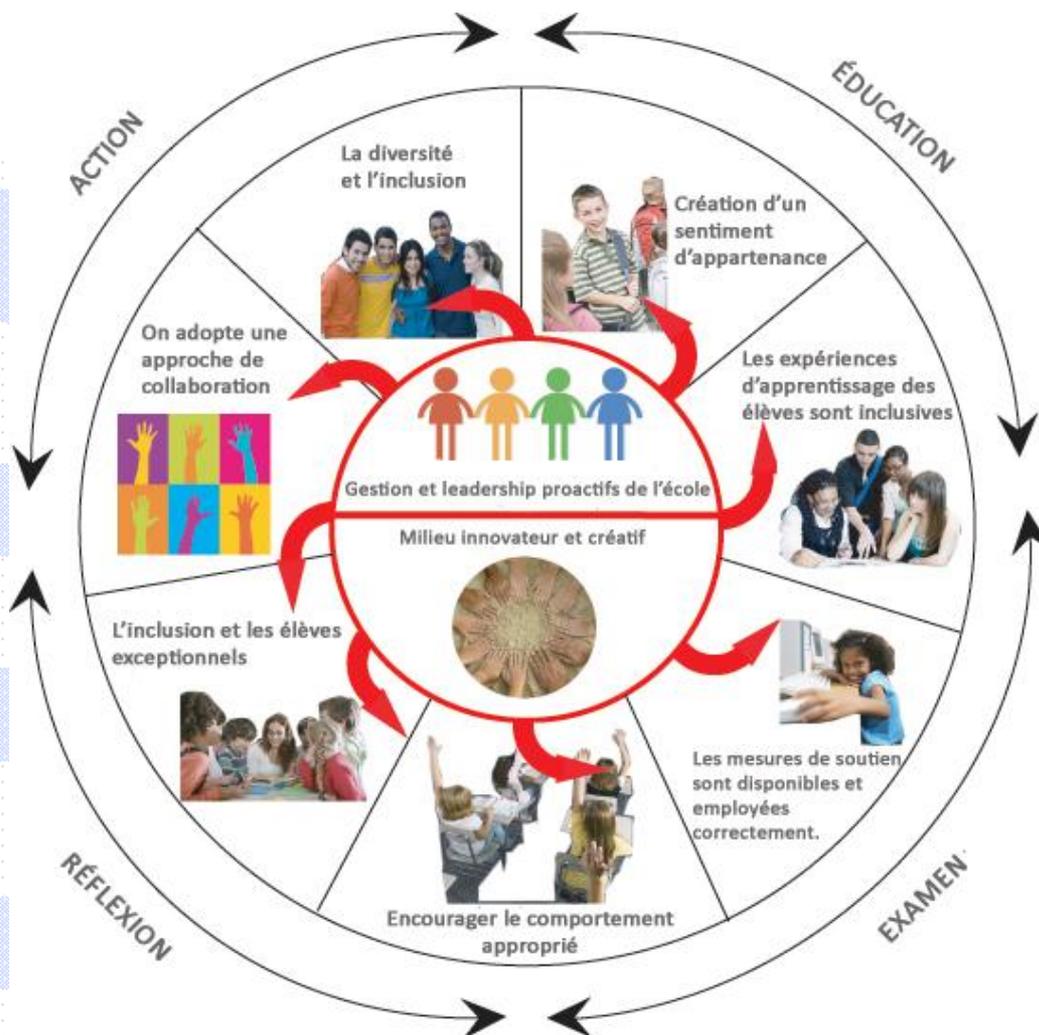
---

- *Assurer une éducation inclusive et équitable de qualité, et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous.*
- *L'éducation est un bien public, un droit humain fondamental et un préalable à l'exercice d'autres droits. Elle est essentielle à la paix, à la tolérance, à l'épanouissement de chacun et au développement durable. Nous reconnaissons que l'éducation est un facteur clé pour parvenir au plein emploi et éliminer la pauvreté.*
- *Il faut lutter contre toutes les formes d'exclusion et de marginalisation, ainsi que contre les disparités et les inégalités en matière d'accès, de participation et de résultats de l'apprentissage. Aucune cible relative à l'éducation ne saurait être considérée comme atteinte tant qu'elle ne l'est pas par tous.*

# DECLARATION D'INCHEON EDUCATION 2030 VERS UNE ECOLE INCLUSIVE

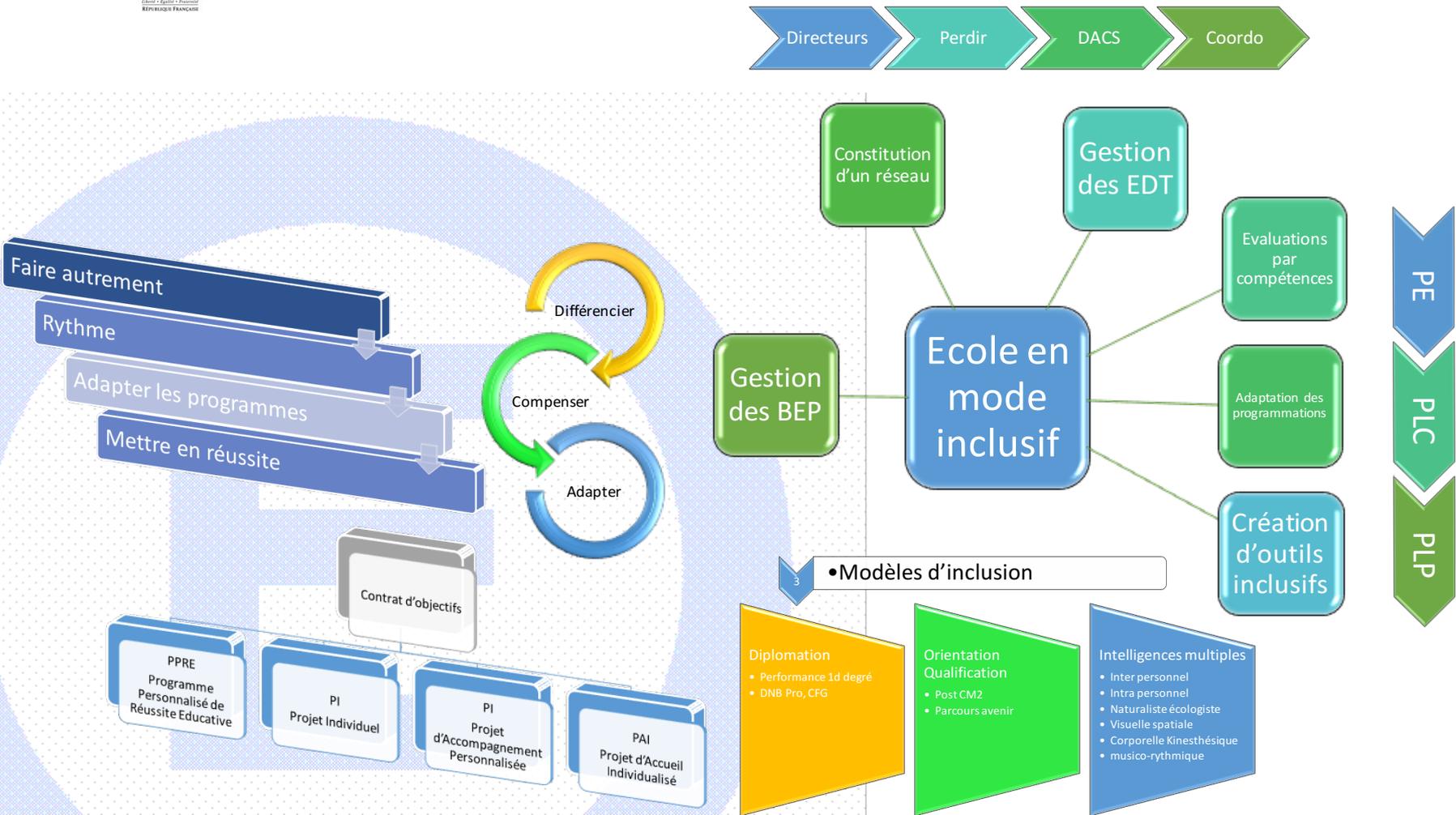
- *Il faut concevoir des systèmes éducatifs plus inclusifs, réactifs et résilients, afin de répondre aux besoins des enfants, des jeunes et des adultes qui sont confrontés à ces situations, notamment les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et les réfugiés.*

# PRINCIPES DE L'ÉCOLE INCLUSIVE



# SCHEMA DE L'ECOLE INCLUSIVE

## Travail collaboratif de l'équipe pluridisciplinaire



# PRINCIPES DE L'ÉCOLE INCLUSIVE

« Chaque difficulté rencontrée doit être l'occasion d'un nouveau progrès » Pierre de Coubertin

**Je vous remercie pour votre attention**

« L'éducation doit permettre la découverte de l'autre comme une réalité différente, comme quelque chose qui me complète, au lieu de me diminuer, quelque chose qui m'enrichit et qui me fait grandir » (Saint-Exupéry 1900-1944)

